

La voix de l'Opposition de gauche

Le dialogue social est l'antithèse de la lutte de classe,
il repose sur la capitulation des dirigeants syndicaux

21.01.2013

Encore un article qui passe à côté de l'essentiel, où l'auteur étale son ignorance, son incapacité à se poser les bonnes questions, finalement il témoigne sa subordination à l'idéologie dominante. Décryptage.

- Accord sur le travail : Sarko l'a rêvé, Hollande l'a fait ! - 19 janvier 2013 (<http://www.agoravox.fr>)

- L'Accord National Interprofessionnel (ANI) dit « *Accords de Wagram* » modifiant en profondeur le droit du travail qui vient d'être signé est loin d'être un accord « gagnant-gagnant », et une réussite du dialogue social. Au contraire, on peut le résumer en disant qu'il s'agit d'un coup de force contre le dialogue social, donnant des miettes aux salariés et le jackpot au patronat ... sous un gouvernement socialiste

Cet accord est un coup de force contre le dialogue social. Il est certes parfaitement légal en janvier 2013, mais il est surtout minoritaire et n'aurait jamais été approuvé après l'entrée en vigueur de l'ensemble des dispositions de la loi de réforme de la représentativité syndicale du 20 août 2008 qui prendront effet au plus tard le 21 août 2013 :

Participaient aux négociations les 5 syndicats représentatifs au niveau interprofessionnel : CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, n'y participaient pas les 2 syndicats non-représentatifs, l'UNSA et Solidaires (Sud). L'accord a été signé par la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC qui représentent 38.7% des salariés selon les élections prud'homales de 2008. Il a été dénoncé par la CGT et FO qui représentent 49.7% des salariés selon les mêmes élections. Plus encore, si on additionne les voix des syndicats non-représentatifs (UNSA qui soutient l'accord, Solidaires qui le dénonce), on arrive à 45% pour l'accord, 53.6% contre. Il s'agit clairement d'un accord minoritaire.

Mais jusqu'au 21 août 2013, la loi stipule qu'un accord doit être approuvé par un ou plusieurs syndicats représentatifs ayant obtenu au moins 30% des suffrages aux élections professionnelles (38.7% dans notre cas), et ne pas être contesté par des syndicats représentatifs ayant obtenus au moins 50% (49.7% dans notre cas). A 0.3% prêt, et 6 mois prêt, l'accord est valable. Car l'audience de chaque syndicat doit être réévaluée au 1er semestre 2013 et au plus tard le 21 août 2013 en tenant compte de l'ensemble des élections professionnelles durant la période 2008 – 2013 et notamment de la mise en place d'élections dans les TPE où la CGT est ressortie renforcée et la CFDT affaiblie. A l'issue de cette mesure d'audience, les syndicats signataires d'un accord devront désormais représenter 50% des salariés et non plus 30%. Dans ces conditions, il est vraisemblable que la CGT et FO auraient été en mesure de bloquer l'accord en refusant d'y apposer leur signature, s'il avait été négocié en août 2013 et non en janvier 2013.

Le gouvernement socialiste a délibérément choisi d'imposer une négociation sociale majeure avant que le poids des syndicats réformistes ne risque d'être considérablement réduit. C'est un choix politique dramatique pour un gouvernement se prétendant « de gauche » et cela doit être dénoncé.

Tout ceci délégitime fortement l' « accord » signé entre les organisations patronales et certains syndicats minoritaires. Il rend au contraire tout à fait légitime de poursuivre la bataille pour que les parlementaires ne le ratifient pas « *tel quel* », mais l'amende dans un sens plus favorable aux salariés. agoravox.fr 19.01 (suivait un résumé du contenu de cet accord)

On comprend mieux l'empressement du gouvernement et du Medef à conclure cet accord, agenda auquel se sont prêtés volontiers tous les dirigeants syndicaux, surtout ceux de la CGT et de FO qui de la sorte ont permis qu'il existe tout en apparaissant frauduleusement comme des opposants à cet accord. On peut donc affirmer qu'il s'agissait d'une trahison préméditée et savamment orchestrée. Venons en à notre sujet.

L'auteur de cet article en prétendant que "*cet accord est un coup de force contre le dialogue social*" manifeste à la fois son attachement au "*dialogue social*" dont il faudrait attendre qu'il en sorte quelque chose de positif pour les travailleurs, comme si c'était vraiment sa fonction, donc de graves illusions dans ce mécanisme destiné à broyer nos droits, et son ignorance de l'objectif précis pour lequel il a été conçu et que nous venons d'évoquer.

Il ne lui viendra pas à l'esprit de se demander qui en était l'auteur et partant de sa position sociale ou la classe sociale qu'il représentait, quelles pouvaient être ses véritables intentions, comme si cela n'avait aucune importance, car Chirac puis Sarkozy, pouvaient indistinctement représenter les intérêts du patronat ou des travailleurs, à moins que l'auteur de cet article estime qu'ils pourraient être compatibles ou se rejoindre, intérêt général oblige.

Cet accord est en tout point fidèle au dialogue social et ce pour quoi il a été conçu, cet accord en est l'expression achevée d'une certaine manière.

Ce qui saute aux yeux avec cet accord, c'est qu'il apparaît totalement en faveur du patronat, d'une seule classe, celle des capitalistes, alors que jusqu'à présent en dehors de celui sur les retraites, chaque fois il paraissait plus ou moins équilibrés, en apparence seulement, car en réalité la législation du travail ou les droits des travailleurs n'ont cessé d'être amputés ou de reculer en faveur des exploités depuis plusieurs décennies.

Par exemple, lors des accords précédents ils ne se sont pas attaqués frontalement au contrat à durée indéterminée (CDI) comme ils viennent de le faire, ils se sont contentés d'octroyer des droits nouveaux au patronat leur permettant de contourner la législation en vigueur en multipliant les possibilités de recourir à des contrats précaires qui se comptent dorénavant par dizaines, accentuant ainsi la pression sur les bénéficiaires de CDI et conduisant à une amplification de la précarité du travail, pour finalement parvenir aujourd'hui à sa généralisation.

Le dialogue social repose sur l'acceptation par tous ses participants d'un diagnostic dès lors appelé "*partagé*", de la situation économique et sociale concocté par le patronat ou des technocrates travaillant dans les différents ministères en France ou à Bruxelles sous la forme d'un rapport ou d'un texte servant de référence.

Donc le dialogue social repose sur un document patronal dans lequel sont mis en relief les besoins des capitalistes, et l'objectif de l'accord qui peut en découler coïncide avec ces besoins au détriment de ceux des travailleurs. Voilà sur quelle base précise repose le dialogue social auquel tous les syndicats ont accepté de participer.

On pourrait ajouter qu'avant que ne s'ouvrent officiellement une conférence ou ce cycle de réunions au cours desquelles le dialogue social servira de méthode à ses participants ou consacra les

rapports sur la base desquels ils ont accepté de se rencontrer, il n'est pas rare que des rencontres ou des réunions informelles aient lieu entre les différents acteurs de cette cynique comédie, qui élaboreront ensemble une partie des propositions qui seront ensuite proposées aux différents participants lors de cette conférence ou de ce cycle de réunions et que l'on retrouvera plus tard dans le document final qui sera porté à leur approbation. Il n'est pas rare non plus, que le Premier ministre et les ministres concernés rencontrent à tour de rôle les représentants du patronat et des syndicats censés représenter les intérêts des travailleurs histoire de s'assurer que la machine est bien huilée et fonctionnera normalement, c'est-à-dire comme ils l'ont prévu.

Partant de ce constat, par leur seule participation au dialogue social les syndicats le légitiment, et donc quelle que soit la position qu'ils adopteront pas la suite, ils partagent la responsabilité des conclusions ou de l'accord qui en sortira, selon une répartition des rôles ou une mise en scène parfaitement réglée, où les uns signeront de bon coeur, d'autres signeront en émettant des réserves, tandis que d'autres refuseront de le signer sans que cela ne porte à conséquence, puisque l'essentiel étant que le dialogue social soit mené à son terme et se conclut par un accord entre le Medef et les syndicats prétendant représenter les intérêts des travailleurs.

On va voir maintenant pourquoi cet aspect-là est déterminant.

De plus, le dialogue social a une vocation foncièrement réactionnaire ou contre-révolutionnaire. Il a été conçu par la classe dominante pour servir uniquement ses intérêts rappelons-nous. Il repose sur la collaboration de classes devant conduire à terme au corporatisme.

Dès lors, la mise en oeuvre de cette méthode a comme préalable ou sous-entend la neutralisation du rapport de force entre les classes au profit de la classe dominante. Il a été conçu de telle sorte qu'il se substitue à la lutte des classes, à l'affrontement entre les classes, dans le seul objectif de parvenir à un consensus avec le patronat auquel se livrent volontiers les dirigeants corrompus des syndicats censés représenter les travailleurs.

Ce n'est pas son seul objectif.

On aura compris qu'au cours du dialogue social les dirigeants syndicaux vont confisquer les droits sociaux des travailleurs qu'ils vont brader au patronat, de telle sorte que par la suite ils soient dans l'impossibilité de se mobiliser sur leurs revendications, laissant le champ libre à l'application de l'accord pourri qui sera conclu à l'issue de pseudo négociations. Car en effet, comment en appeler à des syndicats qui ont signé ou non un tel accord, qui s'en sont fait sciemment les complices ? Souvenons-nous qu'après l'accord conclu sur les retraites par les partenaires patronaux et non sociaux, il y en a eu qui ont été assez naïfs pour imaginer que la mobilisation allait se poursuivre et induire ainsi les militants dans l'erreur, alors que c'était devenu impossible, c'est ce que nous avons prétendu et c'est ce qui s'est passé. Certains là encore ont utilisé ce refrain pour camoufler qu'en réalité tous les syndicats s'étaient rendus complices de cette contre-réforme et pour épargner leurs appareils, épargner le leur par la même occasion qui sont liés organiquement à ceux des syndicats, nous ne sommes pas dupes.

Le dialogue social est l'antithèse, la négation de la lutte de classes, la voie ouverte au corporatisme ou il en est déjà son expression.

Au bout du compte, le dialogue social revient à cadenasser la classe ouvrière, à neutraliser le mouvement ouvrier, à le rendre impuissant pour livrer les travailleurs pieds et mains liés aux esclavagistes modernes pour qu'ils puissent les exploiter à leur guise et s'en débarrasser quand bon leur semble sans autre forme de procès.

Le dialogue social revient à subordonner les intérêts des travailleurs aux besoins des capitalistes, dans la mesure où il est conçu comme si les deux classes en présence partageaient les mêmes intérêts ou qu'ils disposaient d'un pouvoir équivalent pour les défendre de telle sorte que chacun y trouverait son compte à l'arrivée, alors qu'en réalité une seule classe détient le pouvoir, celle qui détient les moyens de production et de répartition des richesses produites, la classe des capitalistes, et seule cette classe sortira gagnante du dialogue social, il ne peut pas en être autrement. Et c'est évidemment aussi cette classe qui détient le pouvoir politique, qui règne en maître sur les institutions, l'Etat auquel elle fournit au passage sa nature sociale.

Jamais dans le passé le Medef n'a accepté de signer un accord qui ne serait pas favorable au patronat. Chaque fois qu'il dut concéder des avantages à la partie adverse, ce fut toujours à la marge ou en échange de concessions encore plus importantes de la part des syndicats des travailleurs, sans parler que parmi ces concessions une partie d'entre elles étaient en réalité des cadeaux empoisonnés, comme par exemple en associant les représentants du personnel à la bonne marche des entreprises, autrement dit en les subordonnant davantage encore au capitalisme.

Tous les droits que le patronat a concédés dans ce domaine n'ont servi qu'à enchaîner plus sûrement et durablement encore les représentants du personnel et les syndicats au capitalisme. Il ne vous aura pas échapper qu'il existait un tel volet dans le présent accord. Avec la complicité des syndicats, le Medef a été jusqu'à présenter ces concessions comme des avantages ou des droits nouveaux accordés aux travailleurs, alors qu'en réalité ils allaient à l'encontre de leurs propres intérêts de classe.

En substance, le dialogue social n'a pas d'autre fonction que de parvenir à liquider les uns après les autres tous les droits sociaux que les générations passées de travailleurs ont si chèrement acquis au cours de la lutte de classe, tout en interdisant aux travailleurs de pouvoir se mobiliser contre le patronat et l'Etat, les travailleurs de la fonction publique étant logés exactement à la même enseigne et subissant le même traitement de la part de dirigeants syndicaux, qui ne sont que des lieutenants de la classe des capitalistes agissant au sein du mouvement ouvrier pour le compte de cette classe dans les entreprises et les différentes administrations ou entreprises publiques.

En guise d'épilogue.

Dans ces conditions plusieurs questions se posent : que peuvent faire les travailleurs qui entendent défendre leurs droits ? Ils peuvent se syndiquer, mais sans conscience politique ou désarmés théoriquement face à de puissants appareils rompus à briser toute velléité de contestation de leur politique, comment peut-on imaginer un seul instant qu'ils pourraient leur résister, c'est impossible. La politique des syndicats sert de repoussoir aux travailleurs qui voudraient se syndiquer.

Selon notre lieu de travail et les conditions qui prévalent, on doit s'efforcer d'encourager les travailleurs à se syndiquer malgré tout, sans leur raconter d'histoires, et sachant qu'il est impossible d'envisager la satisfaction de nos besoins sociaux collectifs dans le cadre du régime en place, il faut leur tenir un discours dans la perspective de son abolition, de son renversement, l'émancipation du capitalisme ou du salariat étant à l'origine un objectif commun au syndicat et au parti ouvrier, l'objectif du combat du mouvement ouvrier, tout autre discours consisterait à colporter des illusions dans le régime ou le capitalisme. Libre à vous ensuite d'enchaîner sur le terrain politique, j'ai envie de dire que je vois mal comment il pourrait en être autrement puisqu'il est impossible d'envisager la satisfaction de nos revendications sociales à caractère collectif sans s'attaquer aux fondements du capitalisme, donc mettre en oeuvre le programme de la révolution socialiste.

Que peuvent faire les syndiqués qui sont les otages de dirigeants traîtres ou jaunes, qui n'ont pas la volonté d'affronter le patronat, qui viennent de manifester leur soumission totale à son égard ? A quoi leur serviraient-ils de contester la politique de leur direction, alors qu'ils se trouvent dans le même état de faiblesse que les travailleurs pour les affronter ? Qu'ils insistent et ils seront virés tout simplement ou marginalisés, réduits à l'impuissance. Les délégués syndicaux sont désignés par les appareils qui peuvent leur retirer leur mandat à tout moment il ne faut jamais l'oublier. Cela fait près d'un siècle qu'il y en a qui se battent dans la CGT pour en déloger sa direction, sans succès. Cela fait plus d'un demi-siècle qu'il y en a qui se battent dans FO pour en déloger sa direction, sans succès. Idem à la FSU. Quant aux autres syndicats, CFDT, CFTC et UNSA, ils sont jaunes, donc toute tentative de grimper dans leurs instances est totalement inconcevable. Reste SUD qui fonctionne finalement comme la CGT et FO.

C'est là que l'on s'aperçoit que le syndicalisme est complètement gangrené, pourri de l'intérieur, cadennassé, qu'il est impossible de le faire évoluer favorablement pour qu'un syndicat devienne véritablement indépendant du capital et de l'Etat.

C'est une caste de bureaucrates vendus au capital et malfaisante qui contrôlent totalement les syndicats depuis près d'un siècle ou depuis qu'ils existent, lié au PS ou au PCF ou encore au parti de l'ordre. Absolument rien n'a changé à ce niveau-là depuis que les staliniens se sont emparés de la CGT et les lieutenants de la bourgeoisie ont créé FO.

Ceux qui sont délégués syndicaux peuvent mener le combat syndical dans leur entreprise sans en référer à leurs dirigeants ou sans tout leur dire. Rien ne les empêche d'afficher l'article que je viens de rédiger en direction des travailleurs et des syndiqués ou de rédiger des articles qui expliquent aux travailleurs comment fonctionne le capitalisme, etc. A défaut de pouvoir mener le combat contre le patronat sur des revendications si cela s'avère impossible, ils peuvent participer à élever le niveau de conscience des travailleurs du fonctionnement de la société et du capitalisme, c'est mieux que rien, c'est déjà beaucoup, ce sera toujours plus que ce que font les dirigeants syndicaux.

Dans le cas de simple syndiqués ou d'élus du personnel, c'est plus compliqué, les moyens sont encore plus limités. Dans ce cas-là il ne reste que la discussion avec chaque travailleur sur la base de ce qui a été exposé plus haut.

L'idéal serait de parvenir à créer dans les entreprises (et les administrations) des comités unitaires de résistance réunissant travailleurs syndiqués ou non, indépendants des syndicats, les intégrant si c'est possible sans leur en laisser le contrôle, de façon à préparer et aborder la prochaine bataille dans les meilleures conditions possibles, autrement je ne vois pas comment cette expérience pourrait être possible ou à quoi elle pourrait servir, il vaudrait mieux abandonner cette idée, sauf évidemment dans le cas d'un conflit ouvert, de l'annonce d'un plan de licenciements ou d'une fermeture d'usine, là évidemment un tel comité s'imposerait.

Reste maintenant à savoir s'il ne faudrait pas plutôt créer un nouveau syndicat ouvrier renouant avec la tradition du syndicalisme révolutionnaire du début du XXe siècle, puisque finalement les travailleurs se retrouvent placés dans la même situation, à savoir : soit ils se laissent broyer par le capital et ils seront réduits en esclavage, soit ils envisagent de s'organiser et de combattre jusqu'à leur émancipation du capital, on a envie d'ajouter dans la perspective du socialisme, car si vous prenez le cas des fonctionnaires, qui est leur employeur, l'Etat, pour eux l'émancipation du capital ne peut prendre comme contenu que l'émancipation de l'Etat, donc comme forme sa liquidation, or la liquidation de l'Etat des capitalistes c'est avancer sur la voie du socialisme, ainsi s'il ne doit pas y avoir de confusion entre le combat pour l'émancipation du capital et le combat pour conquérir le pouvoir politique, il est impossible de les séparer comme l'on fait les dirigeants du mouvement

ouvrier y compris son avant-garde depuis plus de 70 ans et qui permet de comprendre pourquoi nous en sommes là aujourd'hui, puisque l'on sait qu'il sera impossible de s'émanciper du capital sans conquérir au préalable le pouvoir politique, les deux combats sont intimement liés. Il est parfaitement clair que sans une issue politique à la crise du capitalisme conforme aux intérêts des travailleurs, qui ne peut prendre que la forme d'une rupture avec le capital, ses représentants, ses institutions politiques, il sera impossible de satisfaire la plupart de nos revendications, donc ne pas mener le combat dans cette perspective politique ne peut que se traduire par l'abandon de cet objectif et une adaptation au capitalisme.

Cette responsabilité incombe en premier lieu aux dirigeants du POI, du NPA et de LO. En auront-ils le courage, la volonté, rien n'est moins sûr apparemment.